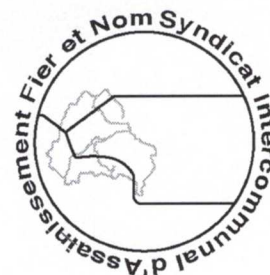


Mise en ligne le 16 juillet 2026



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU COMITE SYNDICAL**

Le vingt-cinq juin deux mille vingt-six, le Comité Syndical du Syndicat Intercommunal d'Assainissement Fier et Nom s'est réuni à 18 h 30 dans les bureaux de la station d'épuration sous la présidence de Madame Gaëlle VERJUS.

Date de convocation du Comité Syndical : 18 juin 2026

Nombre de délégués en exercice : 13

Nombre de délégués présents : 10

Nombre de délégués votants : 10

Résultats des votes : 10 pour 0 contre 0 abstention

Présents : Gaëlle VERJUS, Jérôme AGNELLET, Jean-Marc ALEMANY, Stéphane CHAUSSON, Emmanuel DONAT-MAGNIN, Daniel DURET, Emma NEVEU, Dominique PERRILLAT-BOTTONET, Frédéric PERRISSIN-FABERT, Eric POLLET.

Absents excusés : Grégory BAERT, Renaud BOZON-LIAUDET, Philippe PERRILLAT-MERCEROZ.
Emma NEVEU a été élue secrétaire de séance.

Objet : DELEGATION DE FONCTION A LA PRESIDENTE. DEL_041272026

Madame la Présidente donne lecture de l'article L.2122-22 alinéa 4 du CGCT, qui permet une délégation à la présidente par le Comité Syndical de toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres ainsi que toute décision concernant leurs avenants, lorsque les crédits sont inscrits au budget.

Madame la Présidente propose d'être autorisée à préparer, passer, exécuter et signer les marchés d'un montant inférieur ou égal à 20 000 € HT.

Le Comité Syndical,
Après avoir délibéré,

- **AUTORISE** la Présidente à préparer, passer, exécuter et signer les marchés d'un montant inférieur ou égal à 20 000 € HT.

Le vingt-cinq juin deux mille vingt-six.

La Secrétaire de Séance,
Emma NEVEU

La Présidente,
Gaëlle VERJUS

Délibération certifiée exécutoire compte-tenu :

- de sa télétransmission en Préfecture le 16/07/2026

- de sa publication sur le site internet du Syndicat le 16/07/2026

La Présidente,
Gaëlle VERJUS

